



## **SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS**

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5  
Téléphone : 819 776-5506, 1 800 567-1282 Télécopieur : 819 776-2809, 1 888 776-2809  
Site internet : [www.s-e-o.ca](http://www.s-e-o.ca) Courriel : [info@s-e-o.ca](mailto:info@s-e-o.ca)

# **Plan d'action 2022-2023**

Pour élaborer le plan d'action 2022-2023 qui vous est présenté, nous avons tenu compte des besoins de nos membres, de ceux de notre organisation et de la négociation nationale et qui devront nous guider dans les choix que nous ferons.

Cette année, il faut donc concentrer toute notre énergie et nos forces à la négociation nationale, à la mobilisation de nos membres, à déconstruire le message du gouvernement, à informer nos membres du déroulement de la négociation nationale et aussi à s'assurer de leur santé et sécurité.

En terminant, notre plan d'action nous permet également d'atteindre notre mission, de continuer de nous développer comme organisation syndicale et de poursuivre nos actions pour défendre l'avenir de l'école publique. Ce plan d'action, recommandé par le conseil d'administration, nous donnera les moyens pour continuer en ce sens. De plus, il nous permettra comme organisation de réaffirmer que nous sommes des acteurs de changement dans notre société. Étant donné l'importance que nos membres accordent à la négociation nationale, il ne faut pas oublier que ce plan d'action, même une fois adopté, pourrait subir les aléas de la négociation.

## **Vie professionnelle et pédagogique**

- Réaliser, de concert avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), une semaine pour l'école publique. (SPEP)
- Informer nos membres des problèmes liés à la profession enseignante.
- Défendre et protéger l'autonomie professionnelle. Dénoncer toutes entraves à celle-ci.
- Contrer fermement l'autoévaluation du personnel enseignant basé sur les compétences professionnelles. Contrer l'avènement d'un ordre professionnel.
- Outiller, conseiller et soutenir les membres dans la mise en œuvre du choix des moyens pour atteindre les objectifs et les cibles visées par le projet éducatif.
- Informer les membres et assurer un suivi sur les différents problèmes relativement aux normes et modalités, au plan d'engagement vers la réussite (PEVR), à l'instruction ministérielle, au régime pédagogique, à la Loi sur l'instruction publique (LIP) et la gestion axée sur les résultats (GAR).
- Revendiquer au niveau des commissions scolaires des mesures favorisant une insertion professionnelle harmonieuse.
- Suivre l'évolution du dossier EHDA et intervenir sur les problèmes liés à l'intégration des élèves en difficulté.
- Promouvoir la valorisation de la profession enseignante.
- Poursuivre nos actions pour défendre l'avenir de l'école publique.
- Suivre l'évolution des différents dossiers de vie professionnelle et pédagogique afin de dénoncer tout changement qui alourdirait la tâche de nos membres ou qui nuirait à l'autonomie professionnelle.
- Effectuer un suivi auprès de nos membres sur les mises à jour en lien avec la pandémie.

## **Organisation syndicale**

- Offrir aux membres la mise en place de divers comités au SEO.
- Promouvoir le prix « Jacqueline Godbout » lors de la journée du 8 mars.
- Soutenir les regroupements des personnes retraitées du SEO.
- Représenter le SEO dans les différentes instances et comités de la FAE.
- Obtenir l'adresse courriel personnelle de nos membres.
- Entamer une réflexion sur les besoins structurels du SEO.

## **Éducation syndicale**

- Réaliser une session de formation pour le personnel à statut précaire.
- Réaliser des sessions de formation individuelles ou en petits groupes au bureau du SEO sur les droits reliés aux congés de maternité.
- Réaliser une session de formation afin de permettre aux nouvelles personnes déléguées de se familiariser avec les origines, les caractéristiques, les défis et les obligations du syndicalisme enseignant.
- Réaliser des sessions de formation sur les nouvelles dispositions de la tâche.
- Former des membres pour agir en tant que présidences d'assemblée.
- Informer les membres des dossiers importants et des sessions d'informations par des bulletins spéciaux, des assemblées générales, le site web et les médias sociaux.
- S'assurer de l'adhésion de tous nos membres afin d'assurer une participation optimale aux instances du SEO.
- Préparer et réaliser une formation pour les étudiants en enseignement de l'UQO.
- Réaliser une session de formation sur les normes et modalités et la LIP.
- Préparer des outils en lien avec les élèves HDAA pour soutenir les enseignantes et les enseignants.
- Promouvoir le site Web du SEO ainsi que celui de la FAE.

## **Négociations et relations de travail**

- Mobiliser les membres dans le cadre de la négociation nationale.
- Informer les enseignantes et les enseignants de l'évolution de la négociation à la suite des rencontres du Conseil fédératif de négociation.
- Sensibiliser et informer les enseignantes et les enseignants sur les nouvelles dispositions de la tâche.
- S'assurer du respect de la convention collective et mettre en place des moyens permettant

l'appropriation de celle-ci.

- Répondre au questionnement des membres en effectuant, au besoin des rencontres avec les membres des écoles ou centres concernés.

## **Consolidation politique**

- Collaborer avec d'autres organismes syndicaux.
- Collaborer et encourager des organismes sociaux qui partagent nos valeurs.
- Assurer le suivi à différentes tables de participation et comités de la FAE.

## **Autres mandats**

- Souligner dans les écoles la journée mondiale des enseignantes et des enseignants le 5 octobre et en faire la promotion dans les médias.
- Mettre en ligne des documents pouvant simplifier le travail des déléguées et délégués.
- Offrir au personnel du bureau du perfectionnement dans le but de développer nos outils de communication et d'information.
- Participer à la campagne Centraide en milieu de travail.
- S'assurer du bon déroulement des travaux de rénovation du 15-C, rue Cholette.